

L'AGEFI

DES AFFAIRES ET DE LA FINANCE

MARDI 5 JUILLET 1994

BIBLIOGRAPHIE

Guide du voyageur fiscal et bancaire en Suisse

Emmanuel Garessus

Edouard Chambost relève le défi d'écrire un guide fiscal et bancaire pratique concernant la Suisse. L'avocat vaudois, établi à Pully, a été invité à deux reprises à l'émission de Bernard Pivot, *Apostrophes*.

Il n'en est pas à son premier coup d'essai sur le créneau des Guides fiscaux. En 1977 il publiait chez Tchou le Guide des Paradis fiscaux qui fut le premier livre du genre en France, qui fut traduit en neuf langues et l'objet de cinq éditions successives.

L'auteur s'est aussi essayé aux romans financiers, *Le piège suisse* (Robert Laffont) et *Le Jour du Rouble* (Robert Laffont).

Journaliste avant de devenir avocat, Edouard Chambost organise de Pully des montages juridiques et fiscaux pour ses clients, que ce soit dans la cadre de créations de sociétés ou d'obtention de renseignements.

COMMENT RESIDER EN SUISSE SANS AUCUN PERMIS

Le Guide du voyageur fiscal et bancaire s'adresse principalement aux non-résidents, mais le lecteur helvétique pourra aussi y trouver son intérêt au premier et au second degré.

Bien des Suisses ignorent par exemple l'avantageux système d'exemption fiscale offert par le canton de Vaud.

Sur le plan bancaire, Edouard Chambost répond à une infinité de questions allant de «Qui héritera en cas de décès?» à «A quelle question répondra votre banque?»

Il décrit certains mécanismes que beaucoup de Suisses ignorent, ainsi des possibilités de résider en permanence physiquement et légalement en Suisse, sans aucun permis de séjour.

Ecrit avec humour, l'auteur explique avec clarté la situation fiscale et bancaire suisse. Il n'existait à ce jour aucun guide de ce genre à notre connaissance.

Guide du voyageur fiscal et bancaire en Suisse, éditions Phéromones-Edouard Chambost, Pully, 53,40 francs.